

Les contractuels, il y a ceux qui s'en souviennent au moment des élections et il y a ceux qui s'en occupent tout le temps.

À la CFDT, les contractuels sont des acteurs de la politique revendicative.

leur nombre est en constante évolution à la SNCF puisque c'est devenu la norme d'emploi à dans le groupe Public ferroviaire avec près de 26 000 Cheminots (alternants inclus).

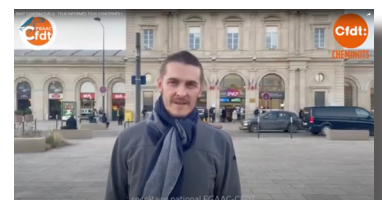
À la CFDT, les contractuels ne sont pas des faibles mais des militants à part entière, ils sont acteurs de la politique revendicative, de la négociation et parties prenantes lorsque nous sommes reçus par la direction sur tous les sujets.

SALAIRES, PROTECTIONS SOCIALES, INFORMATIONS AUX SALARIÉS, VISIBILITÉ : LA CFDT S'OCCUPE DES CONTRACTUELS

Durant la précédente mandature, la CFDT a réalisé une enquête nationale destinée aux cheminots contractuels.

La CFDT a multiplié les demandes d'audiences au niveau national et régional pour régulariser la situation des contractuels :

sur le plan régional, elle a obtenu des régularisations salariales et sur le plan national, elle a été reçue sur les problématiques liées à la rémunération, au déroulement de carrière, à la spécificité des acteurs RH, etc.



Pour aller plus loin
scannez le QR code ou cliquez ici





La CFDT a grandement œuvré après l'échec de 2019, pour permettre de relancer avec succès l'accord classification- rémunération de branche en 2021.

C'est ainsi que la CFDT obtient une augmentation de 3% des rémunérations minimales garanties, la mise en place d'une prime d'ancienneté, l'amélioration du paiement des heures de nuit et dimanche.

Mais ce n'est pas tout, la CFDT fidèle à sa logique de protection, grave dans le marbre les facilités de circulation des cheminots lesquelles s'ouvrent à cette occasion à tous les salariés de la branche : une revendication historique CFDT qui militait pour des facilités de circulation universelles.

Nous irons chercher l'équité pour permettre à tous les contractuels d'une ancienneté de 15 ans de conserver leurs FC après leurs départs à la retraite comme leurs collègues statutaires.

La CFDT a lancé l'opération nationale « Contractuels, tous informés, tous concernés en 2021.

Nos équipes ont rencontrés, formés plusieurs centaines de contractuels sur leurs droits et l'actualité sociale les concernant.

LA CFDT A ORGANISÉ DES WEBINAIRES DONT LE SUCCÈS A ÉTÉ AU RENDEZ-VOUS ET À PROLONGÉ LES ÉCHANGES PAR LA CRÉATION D'UN GROUPE D'ÉCHANGES EN LIGNES, PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉS PAR LE SERVICE D'ENTRAIDE ET DE BIENVEILLANCE QUI LE CARACTÉRISE.

LE PÔLE TECHNIQUE NATIONAL CONTRACTUEL CFDT, C'EST QUOI ?

Ce groupe a pour mission d'étudier et de porter l'ensemble des revendications spécifiques à cette catégorie de personnel.

Composé d'une vingtaine de militants représentatifs de la population cheminote contractuelle, ce groupe se réunit régulièrement pour instruire

les dossiers en cours et pour développer de nouveaux axes revendicatifs à porter auprès de la direction.

#1 UNSA ET CGT REFUSENT UN DISPOSITIF D'AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SANTÉ DES CONTRACTUELS

Malgré la volonté évidente de faire avancer ces deux points de la part de deux organisations syndicales (SUD et CFDT), UNSA et CGT se sont opposées à une amélioration de l'offre de soins. D'un côté, la CGT s'est retranchée derrière les recommandations de sécurité sociale qui considère que le service médical rendu (SMR) de ce type de médicaments est faible, de l'autre l'UNSA a indiqué craindre pour l'équilibre du régime, tout juste à elle entrouvert la porte à une mise en place d'une option chirurgie. La CFDT rappelle que la mise en place de ces dispositifs est parfaitement soutenable pour le régime des contractuels qui est légèrement excédentaire ●

#2 REMBOURSEMENT DE PHARMACIE À 15% : ILS REFUSENT AUX CONTRACTUELS, CE QUI EST ACCORDÉ AUX SALARIÉS STATUTAIRES ET À CEUX BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT

Un choix d'autant plus incompréhensible que les collègues statutaires bénéficient d'une prise en charge des médicaments à 15% lorsque l'ordonnance est délivrée par des médecins des cabinets médicaux SNCF. Pour la CFDT, l'objectif est simple : il nous faut une complémentaire santé de haut niveau pour les contractuels dans la perspective de la mise en place d'une complémentaire santé pour nos collègues statutaires.

Malgré un énième refus de ces O.S, la CFDT a encore interpellé la direction et a demandé à ce que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine commission paritaire. Nous ne lâcherons pas, car nous savons que lorsque la direction ouvrira des négociations sur la complémentaire santé pour les statutaires, les garanties proposées aux contractuels serviront de référence ●



#3

SUPPRESSION DE LA JOURNÉE DE CARENCE : OUI, C'EST POSSIBLE, OUI, NOUS LE REVENDIQUONS.

Le régime de prévoyance piloté aujourd'hui par la direction et les partenaires sociaux permet la mise en place de la suppression de la journée de carence. La direction ne le souhaite pas et certaines organisations syndicales se rangent sur cet avis en ne voulant pas faire de distorsions entre les agents contractuels et ceux au cadre permanent. Ce n'est pas le cas de la CFDT pour qui c'est une question essentielle du contrat social. Dans de nombreuses filiales du Groupe SNCF, les salariés ne subissent pas de journée de carence. Ce sujet est loin d'être inaccessible. Nous continuons à le revendiquer ●

CONTRACTUELS, SI VOUS VOULEZ VRAIMENT FAIRE AVANCER VOS DROITS, VOTEZ CFDT RÉMUNÉRATION, SANTÉ ET ACCÈS AUX CABINETS MÉDICAUX SNCF, PRÉVOYANCE, FACILITÉS DE CIRCULATION POUR LES RETRAITÉS, LES SUJETS NE MANQUENT PAS ET LA CFDT CHEMINOTS EST À LA POINTE.



NOS REVENDICATIONS POUR LES CONTRACTUELS



Un véritable 13^{ème} mois pour tous les cheminots



Après avoir obtenu l'accès à la médecine de soins spécialisés pour les contractuels, la CFDT revendique l'accès à la médecine de soins.



Formation des managers pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans l'évolution de carrière des contractuels. Plus de transparence pour le calcul de la rémunération, à l'embauche



Des évolutions de carrière et de salaire équivalentes à celles des agents du cadre permanent



Harmonisation des facilités de circulation pour les retraités : droit équivalent au cadre permanent.



Une question ?

Scannez le QR code pour rejoindre le groupe Télégram





LE GUIDE DES CONTRACTUELS
DISPONIBLE DÈS LE 20
SEPTEMBRE 2022
SUR NOTRE SITE

